

du Sud, dans l'Inde, dans l'Afrique centrale, sur une modeste échelle en Nouvelle-Zélande, et dans au moins cinq pays européens, ce qui met le Canada en bonne compagnie.

Les États-Unis possèdent de nombreux et remarquables organismes dont les recherches portent sur telle ou telle matière propre à la construction. Le Conseil national de recherches des États-Unis vient d'établir un comité consultatif chargé de coordonner les travaux de recherches en matière de construction exécutés dans le pays par des sociétés privées et autres.

Depuis 25 ans, un pays fraye la voie dans ce domaine, un pays dont je ne mentionne pas d'habitude le nom, pour des raisons évidentes. Je veux parler de la Grande-Bretagne et de sa Station de recherches en matière de construction, qui mène le mouvement depuis sa fondation en 1921. Je ne saurais trop souligner la collaboration et l'appui prêtés au Canada par les fonctionnaires britanniques de cette station. Rien n'aurait pu être plus parfait. Mon privilège est également d'être en rapports personnels avec tous les autres directeurs étrangers d'organismes de recherches en ce domaine, sauf de l'Inde et de la Finlande. Ces rapports ont une grande importance pour nous, car notre domaine est si vaste que c'est seulement en nous communiquant nos recherches et nos résultats que nous pourrions arriver à commencer à remplir la tâche future.

La construction n'est pas une science, mais un art, celui d'appliquer les résultats des sciences, si bien que notre Division sera toujours une division de science appliquée. Dès le début, nous n'avons cessé de collaborer avec les divisions scientifiques du Conseil. Vous avez vu, il y a quelques jours, dans le laboratoire de la Division de la chimie, une démonstration qui portait sur la corrosion produite à l'intérieur des chauffe-eau domestiques. C'est là un des travaux de recherches exécutés conjointement par nous. En outre, nous collaborons de très près avec les Laboratoires des produits forestiers, sur tous les sujets relatifs au bois de construction, et avec le Bureau des Mines, sur tous les sujets relatifs aux minéraux. Nous collaborons aussi avec les organismes et les corporations provinciaux de recherches, tels que le service de recherches de l'*Hydro Electric Power Commission* de l'Ontario. C'est un plaisir pour moi de vous signaler cette collaboration passée aussi bien qu'actuelle. Grâce à elle, nous avons obtenu ce résultat très encourageant d'éviter que les faibles moyens dont dispose le Canada n'aboutissent à une rencontre inutile des services administratifs sur les mêmes points.

Après ces observations préliminaires et fort rudimentaires, j'aimerais exposer pendant quelques minutes le but de nos efforts. D'abord, le Conseil nous a confié la tâche d'assurer pour lui deux des services dont il est chargé. En premier lieu, une partie de notre Division s'occupe actuellement du travail de la Commission des normes du gouvernement canadien, formé des sous-ministres de tous les ministères fédéraux. J'ai apporté avec moi une courte brochure qui décrit ce travail mal connu. Pour ne pas vous faire perdre du temps, j'en ferai distribuer des exemplaires à chacun des membres.

Le PRÉSIDENT: Je crois que nous pourrions le faire. La brochure sera déposée. Quel est son titre?

Le TÉMOIN: Son titre est *Canadian Government Specifications Board*.

Le PRÉSIDENT: Si vous êtes d'accord, elle sera déposée et les documents seront énumérés dans les témoignages à ce point du compte rendu.